

FORMULAIRE I

NOTIFICATION DE LA DATE, DE L'HEURE ET DU LIEU FIXÉS POUR PROCÉDER À L'EXÉCUTION DE LA MESURE D'INSTRUCTION ET DES
CONDITIONS DE LA PARTICIPATION
(Article 13, paragraphe 4, et article 14, paragraphe 5, du règlement (UE) 2020/1783 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre
2020 relatif à la coopération entre les juridictions des États membres dans le domaine de l'obtention des preuves en matière civile ou
commerciale (obtention des preuves) ⁽¹⁾)

1. Numéro de référence de la juridiction requérante :

2. Numéro de référence de la juridiction requise:

3. Juridiction requérante
 - 3.1. Nom:

 - 3.2. Adresse:
 - 3.2.1. Rue et numéro/boîte postale:

 - 3.2.2. Localité et code postal:

 - 3.2.3. Pays:

 - 3.3. Tél. :

 - 3.4. Fax : (*)

 - 3.5. Courriel:

4. Juridiction requise
 - 4.1. Nom:

 - 4.2. Adresse:
 - 4.2.1. Rue et numéro/boîte postale:

 - 4.2.2. Localité et code postal:

 - 4.2.3. Pays:

 - 4.3. Tél. :

 - 4.4. Fax : (*)

 - 4.5. Courriel:

5. Date et heure fixées pour procéder à l'exécution de la mesure d'instruction:

6. Lieu fixé pour procéder à l'exécution de la mesure d'instruction, s'il diffère de celui mentionné au point 4:

7. Le cas échéant, les conditions de la participation des parties et, le cas échéant, de leurs représentants:

8. Le cas échéant, les conditions de la participation des représentants de la juridiction requérante:

Fait à:

Date:

Signature et/ou cachet ou signature électronique et/ou cachet électronique:

⁽¹⁾JO L 405 du 2.12.2020, p. 1.

(*)Facultatif.